

Paris, le 20 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

de Claudy Lebreton, Président de l'Assemblée des Départements de France

La place des départements dans le nouvel acte de la décentralisation

« *Décentralisation acte III : qui fera quoi et comment ?* » Tel est le thème du débat organisé mardi 20 novembre dans le cadre du 95^{ème} Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France, auquel Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des Départements de France, participera, au côté de nombreux autres élus.

Ce sera pour lui l'occasion de rappeler que les départements abordent sans a priori et avec détermination la nouvelle phase de décentralisation actuellement en préparation.

Son principal objectif doit être d'approfondir et d'amplifier le mouvement historique que représente la démocratie territoriale dans notre pays en rendant plus efficace encore la gestion des ressources publiques.

Pour ce faire, il conviendra donc d'améliorer l'articulation entre les différents niveaux de collectivités. Cela implique la reconnaissance du rôle indispensable des départements au titre de la proximité, des solidarités et de la modernité dans l'action publique pour l'emploi et le développement.

Cette dynamique ne s'oppose pas à la prise en considération de l'espace régional pour la coordination et la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques. Pour autant, le principe constitutionnel selon lequel aucune collectivité ne peut exercer une tutelle sur une autre collectivité reste inaltérable.

Selon Claudy Lebreton, le nouvel acte de la décentralisation doit donc s'appuyer sur un compromis positif, respectant les spécificités de chaque collectivité afin de permettre une plus juste répartition des compétences et des moyens. De ce point de vue, le discours prononcé par le Président de la République, dans l'après-midi, devant le congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France, contribuera à éclaircir les zones d'ombre qui subsistent sur le contenu réel des éléments essentiels de la réforme en préparation.

Contact : Stéphane BUGAT
Responsable de la communication

Tél. 01.45.49.60.43

stephane.bugat@departement.org